

ECONOMY

Production de légumes

Les acteurs se forment à l'utilisation des pesticides

Un atelier sur l'amélioration de la qualité et le respect des normes sanitaires européennes a été organisé à Douala, mardi dernier.

Une enquête menée par le Programme initiative pesticide (PIP) auprès des consommateurs européens, a permis de constater que ces derniers ont du mal à consommer les fruits et légumes cultivés hors de leur continent. Ceux-ci ne sont pas sûrs de la qualité de la culture et des pesticides utilisés. C'est pourquoi ce programme financé par le fonds européen de développement a été mis en œuvre à la demande du groupe des pays Acp. Le PIP a pour objectif de permettre aux pays africains de s'arrimer aux normes internationales.

La phase I du Programme initiative pesticide s'est déroulée entre 2001 et 2009 au Cameroun. Elle a consisté à aider les producteurs et exportateurs de la filière fruits et légumes frais, des pays Afrique Caraïbe Pacifique (Acp) à surmonter les difficultés d'accès au marché européen, qui repose sur l'harmonisation, la réglementation et les exigences toujours croissantes de la grande distribution. Cette première phase a donc permis aux producteurs et exportateurs des pays Acp de faire face au défi de la qualité sanitaire (résidus de pesticides, traçabilité).

La deuxième phase de ce programme, qui s'est déroulée lundi dernier à Douala, élargit encore plus son champ. Cette fois, elle



La représentante du PIP expose.

fournit aux producteurs et exportateurs, des appuis qui permettront de répondre à l'ensemble des conditions imposées par les clients, pour accéder au marché européen. Qualité sanitaire, respect de l'environnement, éthique sociale, développement durable. Venus nombreux des bassins de production, les producteurs et exportateurs savent maintenant ce qui les attend sur le marché européen : il ne s'agit plus de produire, mais de fournir des produits de qua-

lité. Filière en plein essor, la filière fruits et légumes peut, dans les années à venir, représenter une part importante dans l'économie camerounaise, comme c'est le cas avec les fleurs au Kenya. Si l'horticulture d'exportation constitue le principal champ d'intervention du programme, les marchés régionaux et locaux sont également concernés.

Mireille ONANA MEBENGA

Comice agro-pastoral

Le Minepia équipe son personnel

40 motocyclettes ont été remises aux encadreurs et aux vulgarisateurs, pour booster les préparatifs.

L'esplanade de la délégation régionale du ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries animales (Minepia) pour le Sud a récemment servi de cadre, à la cérémonie de remise du matériel roulant

tué de 40 motocyclettes et autant de casques, a été entièrement financée par l'État du Cameroun à travers le Programme national de vulgarisation de la recherche agricole (PNVRA) et le budget

Il s'agit a priori de renforcer la mobilité des personnels techniques de la délégation régionale Minepia du Sud, en vue de booster les productions agricoles, pastorales, horticultrices et piscicoles, en offrant aux pro-

« Le marché européen est exigeant »

Jean-Pierre Imele, représentant PIP Cameroun.

Qu'est-ce qui a été fait lors de la phase I et qui en sont les bénéficiaires ?

La première phase du PIP qui a démarré en 2001, et qui s'est achevée en 2009, a concerné les limites maximales des résidus. C'est-à-dire qu'on a réalisé un certain nombre d'itinéraire technique de production, on a renforcé les capacités des entreprises productrices horticoles, et exportatrices sur un certain nombre de théma-



« Les producteurs locaux s'arriment aux normes internationales »

tiques agriculture raisonnée. Et les bénéficiaires au Cameroun a été l'ensemble des producteurs et exportateurs. Environ 95% de la production nationale et tous ces producteurs sont regroupés dans une organisation interprofessionnelle, qu'on appelle Rhorticam.

Quelles ont les exigences du marché européen ?

La toute première préoccupation concerne le problème de concentration des résidus de pesticides dans les fruits et légumes destinés à l'exportation. Pour cela, nous avons accompagné les producteurs à mieux maîtriser leurs itinéraires techniques, de manière à utiliser des produits conformes aux exigences européennes sachant que sur ce marché vous avez deux types d'exigence. Vous avez les exigences publiques mises en place par l'Union européenne donc par les Etats, vous avez les cahiers de charge privés mis en place par les groupes de super marché. Ils ont donc leur mot à dire sur la qualité des produits proposés aux clients.

Que va apporter la deuxième phase ?

Cette deuxième phase qui s'étale de 2010 à 2014, propose un programme plus élargi. Notamment sur la sécurité sanitaire des aliments et la durabilité des produits. D'autre part, elle a également le regard sur les petits producteurs démunis, qui ne disposent pas souvent des moyens pour faire face aux exigences. Exigences qui impliquent des investissements importants, l'encadrement et la traçabilité. Donc, cette phase s'adresse beaucoup plus à cette catégorie de producteurs. Mais aussi, aux producteurs moyens et gros producteurs toujours dans l'accompagnement des techniques d'utilisation des pesticides.

Propos recueillis par M.O.M